

RESPONSABLE DEPARTEMENTAL DU MATERIEL PEDAGOGIQUE ADAPTE

À destination des élèves en situation de handicap

ENSEIGNANT REFERENT pour les USAGES du NUMERIQUE (ERUN)

La mission de responsable départemental du matériel pédagogique adapté et d'enseignant référent pour les usages du numérique est confiée à un enseignant du premier degré, placé sous la responsabilité directe de l'inspecteur de l'éducation nationale, Adjoint au DASEN du Jura, également chargé la circonscription de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves en situation de handicap.

Missions pour la partie MPA

- En collaboration étroite avec l'enseignant mis à la disposition de la MDPH, le maître référent concerné, les services de soins impliqués dans la mise en œuvre du PPS, affiner l'étude des besoins de chaque jeune ayant fait l'objet d'une notification d'octroi de matériel pédagogique adapté.
- Mettre à disposition, installer et paramétrer le matériel pédagogique requis par les projets personnalisés de scolarisation validés par la CDAPH.
- Assurer l'information et la formation des élèves équipés et des adultes impliqués dans leur scolarisation (enseignants, personnels chargés de l'accompagnement d'élèves handicapés, parents).
- Gérer le parc départemental (octroi et reprise de matériel pédagogique, mise en œuvre et suivi d'opérations de maintenance, réalisation d'inventaires, suivi).
- Réaliser les achats nécessaires à l'équipement des élèves concernés, dans le cadre de l'enveloppe budgétaire attribuée
- Garder une vision prospective et tenir une gestion financière rigoureuse et régulière.
- Contribuer à la mise en ligne de ressources sur le site de la circonscription ASH.
- A l'issue de chaque année scolaire, rédiger un compte rendu d'activités.

La possession du CAPPEI (ou équivalent) constitue un atout.

Missions pour l'ERUN-ASH

- Contribuer à l'élaboration et la mise en œuvre du programme de circonscription ASH, dans le cadre des priorités nationales, académiques et départementales.
- Effectuer le recueil, le traitement de données nécessaires au pilotage de la circonscription, être garant de leur sauvegarde et prendre part à l'analyse de ces données.
- Aider à l'utilisation des différentes applications proposées par l'éducation nationale ou les partenaires de la circonscription
- Assurer l'administration du site internet de circonscription.
- Assurer une veille technologique et conseiller l'IEN sur l'ensemble des questions relatives à l'équipement informatique des écoles et l'usage pédagogique de cet équipement.
- Conduire des actions de formation initiale et continue contribuant à l'usage et la maîtrise par les enseignants et les élèves des techniques usuelles de l'information et de la communication (connaissances, capacités et attitudes inscrites dans le B2i « école » et le C2i2e, usage de M@gistère).
- Contribuer, sur les plans technique et pédagogique, à la création, la modification, la mise à disposition et l'utilisation de ressources ou de parcours de formation à distance / hybrides (M@gistère).
- Collaborer avec le conseiller pédagogique départemental TUIC affecté auprès de l'IA-DASEN afin de produire des parcours de formation M@gistère adapté à l'orientation préconisée par l'Ecole Inclusive.
- Accompagner les équipes enseignantes investies dans des projets impliquant l'usage du numérique (E.N.T, espace numérique de travail notamment).
- Apporter aux enseignants rattachés à la circonscription, une aide technique de premier niveau (assistance rapide et téléphonique).
- Contribuer à la sécurité internet des ordinateurs mis à disposition des personnels de la circonscription et être en appui de l'équipe ASH dans le domaine des TUIC.
- Au niveau départemental, participer aux travaux de l'équipe TUIC, permettre la mutualisation d'outils, de ressources et d'actions pédagogiques transversales, contribuer à la réalisation de publications consacrées à l'usage des TUIC.
- A l'issue de chaque année scolaire, rédiger un compte rendu d'activités à l'intention de l'IEN.

Connaissances et capacités demandées

- Dans le domaine informatique
 - o Expertise technique
 - o Connaissance précise de l'architecture et du fonctionnement d'un ordinateur, d'un réseau informatique, du système d'exploitation Windows, Android, iOS, des suites bureautiques Microsoft Office et OpenOffice.
 - o Maîtrise des macros sous Microsoft Excel et Open Office Calc, de logiciels multimédias, d'outils et de protocoles nécessaires à l'administration de sites internet, la gestion de tableaux numériques interactifs et de classes mobiles, l'utilisation d'espaces numériques de travail, la modification, la mise en œuvre et le suivi technique de parcours de formation à distance ou hybrides (M@gistère).
 - o Connaissance des logiciels de reconnaissance vocale Libre Office.
- Capacité à comprendre et analyser les besoins d'un élève en situation de handicap.
 - o Capacités d'initiative et d'anticipation.
 - o Aptitude à travailler en équipe, à communiquer et échanger avec tous les acteurs
 - o Capacité à gérer une enveloppe budgétaire et à informer des besoins.
- Compétences pédagogiques
 - o Capacité à conduire des actions de formation et à accompagner la prise en main du matériel
- Compétences personnelles et relationnelles
 - o Qualités de discrétion, de confidentialité, de loyauté.
 - o Rigueur et sens de l'organisation
 - o Disponibilité.

Priorité sera donnée aux titulaires du Certificat informatique et internet niveau 2 « enseignant » (C2i2e).